



**Syndicat Mixte d'Aménagement des
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief - EPAGE**

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, lundi 21 octobre 2024

Procès-verbal du Comité syndical

Mercredi 25 septembre 2024 à 18H30 à la Maison de l'Eau

Le mercredi 25 septembre 2024 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB - EPAGE), dûment convoqué, s'est réuni en son siège à la Maison de l'eau (16140 Saint-Fraigne) sous la présidence de Christophe AUGIER. Renaud COMBAUD est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- **Approbation du compte rendu du 13 mars 2024**
- **Convention tripartite télécommunications Maison de l'eau**
- **Renouvellement du CDD concernant Arthur MOUCLIER**
- **Mise en place du Compte Financier Unique (CFU)**
- **Adoption du contrat d'assurance groupe (CDG 16)**
- **Validation des travaux prévus sur Empuré**
- **Questions diverses**

Délégués présents :

Titulaires : Madame BAUDRIT Isabelle / Messieurs ALLAIN Didier / ANDRE Thierry / AUGIER Christophe / BARREAU Bruno / BERTRAND Michel / BOREL Didier / CACLIN Philippe / CAILLER Julien / CAQUINEAU Emmanuel / COMBAUD Renaud / DEVAUTOUR Jean-Christian / DURAND Jean-Louis / MARQUET Francis / MEGRET Christian / MEUNIER Jean-Michel / TEXIER Didier / TYRE Christophe / VIGNERON Emmanuel.

Suppléants : Mesdames BAZIRE Patricia / LANFRANCHI Nicole / Messieurs RABIOUX Jean-Michel / BONNET Michel / GUILLAIZEAU Alain / LIZOT Jackie.

Pouvoirs de : Monsieur GASTARD Patrick à Monsieur ALLAIN Didier et Madame MARTINET Dominique à Madame BAUDRY Isabelle

Présents à titre consultatif :

Madame AUFFRET Noémie (SMABACAB)
Monsieur BLANCANT Julien (SMABACAB)

Préambule

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et remercie les membres présents. La séance est ouverte et l'ordre du jour annoncé.

Approbation du procès-verbal du 13.03.2024

Monsieur le Président soumet à l'approbation le procès-verbal du précédent comité syndical, disponible sur le site internet du SMABACAB. Ce dernier ne soulève aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Convention tripartite télécommunications Maison de l'eau

Les frais de télécommunications (Internet et téléphonies) des 3 structures hébergées à la maison de l'eau de Saint-Fraigne sont regroupés chez le même prestataire (Orange). Il est proposé une convention mentionnant que le SMABACAB assure le règlement financier de la prestation. Les charges seront réparties annuellement au réel entre les 3 structures, par le biais de l'émission d'un titre de recette en fin d'année.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du CDD concernant Arthur MOUCLIER

Monsieur Arthur MOUCLIER est agent contractuel au SMABACB depuis 3 ans. Il a été recruté afin de pallier la mise en disponibilité de Monsieur Morgan FAVARD, agent titulaire au SMABACAB. Monsieur FAVARD a fait valoir son souhait de prolonger sa disponibilité (encore 2 années possibles). Dans ces conditions, il est proposé de renouveler le CDD de Monsieur Arthur MOUCLIER.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mise en place du Compte Financier Unique (CFU)

Monsieur le Président expose à l'assemblée la nécessité de mettre en place le compte financier unique, qui se substituera au compte de gestion et au compte administratif dès le 1^{er} janvier. Cette simplification administrative est adoptée à l'unanimité.

Adoption du contrat d'assurance groupe (CDG 16)

Monsieur le Président rappelle que le SMABACAB avait donné mandat au Centre de Gestion de la Charente pour lancer la consultation destinée à renouveler le contrat assurance groupe (assurance du personnel). Cette démarche a abouti à la sélection de RELYENS. L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité à l'adhésion du SMABACAB auprès du prestataire sélectionné.

Validation des travaux prévus sur Empuré

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SMABACAB a conçu un projet de restauration du fond de vallée sur la commune d'Empuré. Les démarches de concertation auprès des riverains et du conseil municipal ont abouti aux accords souhaités. Un diaporama détaillant le projet évoqué est présenté. L'intérêt de ces travaux est de retrouver un fond de vallée moins drainant se rapprochant de son état initial de vallée humide. Un suivi piézométrique a déjà été mis en place de sorte à suivre le niveau de la nappe avant travaux.

Ce projet fera l'objet d'une déclaration d'intérêt général de travaux et donc d'une instruction auprès de la DDT Charente.

Suite à la présentation, les élus valident à l'unanimité les travaux prévus.

Questions diverses

Monsieur le Président informe qu'une démarche de tri des archives est en cours au SMABACAB, Monsieur le Vice-Président Renaud COMBAUD est en charge de la démarche. De plus, un travail visant à reconsulter les assurances du SMABACAB est en cours, les informations seront transmises au fur et à mesure.

A titre d'information, un retour sur les travaux qui viennent de s'achever sur la commune de Charmé est effectué. Ces derniers, réalisés par la régie, visaient à restaurer un lit plus naturel (auparavant bétonné pour partie), et mettre en place des aménagements liés au pâturage présent sur place (abreuvoirs, passages à gué, clôture) afin d'éviter le piétinement du lit.

Un rappel sur le mode de fonctionnement des présences d'élus est effectué. Il est important de prendre en compte 2 paramètres favorisant la bonne tenue des séances :

- Un titulaire ne pouvant assurer sa présence doit penser à contacter un délégué suppléant ; cela permet de faciliter l'atteinte du quorum.
- Le suppléant d'un délégué titulaire doit faire partie de la même CDC. Par exemple, un délégué titulaire de Valdelaume peut être remplacé par un délégué suppléant de Couture d'Argenson.

Enfin, une information est apportée concernant la pollution au lisier survenue début juin sur l'Aume. Les dégâts ont été considérables sur la faune jusqu'à l'aval de Saint-Fraigne. Le SMABACAB a pris contact avec l'éleveur mis en cause, qui est mis en demeure de mettre en œuvre des solutions d'amélioration de l'existant. Le SMABACAB a fait savoir qu'il pouvait proposer une intervention sur le fossé reliant la porcherie à l'Aume, afin de ralentir tant que faire se peut les écoulements. Les riverains ont été consultés, nous attendons un retour de leur part. Les préfectures 16 et 79 ont aussi été questionnées par un courrier commun mairie d'Aigre / SMABACAB / SIAEP NOC, notamment sur les dysfonctionnements survenus dans l'information sur l'accident. Un RDV est en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 19h45.

Le Président,
Christophe AUGIER

Le secrétaire de séance,
Renaud COMBAUD